

Emplacements réservés			
Número	Nature	Destinataire	Superficie
1	Elargissement de voirie	Commune	1747 m ²
2	Création d'une voirie de liaison	Commune	1102,83 m ²
3	Création d'une liaison plétonne	Commune	349 m ²
4	Site de traitement des déchets	Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique	200 423 m ²
5	Création d'une voirie de liaison	Commune	444 m ²
6	Création d'une voirie de liaison	Commune	558,57 m ²

- Limite de zone
- UA Nom de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé (L.130-1)
- Arbre remarquable (L.123.1-5.7')
- Zone non aedificandi
- Zone d'alignement. La représentation ne fait pas foi, pour un tracé plus précis se référer à l'annexe n°5.8
- Principe de liaison voirie
- Principe de liaison plétonne existante (L.123.1-5.7')
- Principe de liaison plétonne future (L.123.1-5.8')
- Changement de destination autorisé
- Ancienne décharge
- Zone humide
- Etang, plan d'eau, mare
- Réseau hydrographique
- Zone non cadastrée (ZA Croix Blanche)
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

PLAN LOCAL D'URBANISME

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

COMMUNE D'ARBAZÈMETZ

Document graphique
Planche ouest

4.1

Échelle : 1:5000

4.1

1. Délimitation spatiale
 2. Zonage d'urbanisme
 3. Zonage d'urbanisme
 4. Documents graphiques
 5. Annexes techniques
 6. Annexes techniques
 7. Annexes techniques
 8. Modifications aux plans locaux d'urbanisme

Approuvé par le conseil municipal le 20 octobre 2011
 SCE

